Direction Générale

Kinshasa, le 18 NOV 2026

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
AONO N° 002/ANSER/DG/MS/26

1. Le présent Avis d'Appel d'Offres fait suite au Plan de Passation des Marchés (PPM) approuvé par la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics (DGCMP) et publié sur le site de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics (ARMP).
2. ANSER a obtenu des fonds propres (issus des redevances et taxes) afin de financer certaines activités liées à son fonctionnement et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif au recrutement d'un prestataire des services chargé de la fourniture des services de connexion Internet à la Direction Générale et aux représentations Provinciales (Pools et bureaux de représentation) de l'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain.
3. ANSER sollicite des offres sous pli fermé de la part des candidats intéressés et répondant aux qualifications requises pour l'exécution du marché sus-évoqué.

   Les variantes ne sont pas prises en considération.

4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres ouvert aux candidats intéressés tel que défini dans la Loi relative aux marchés publics, à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse ci-après :

   L'Agence Nationale de l'Électrification et des Services Énergétiques en milieux Rural et périurbain « ANSER », situé au n°4854, Avenue Lukusa, dans la Commune de la Gombe. Du lundi au vendredi de 8h00' à 15h30', heures locales (TU + 1)
   Plus précisément auprès du Secrétaire de la Cellule de Gestion des Projets et Marchés Publics (CGPMP), Contact : +243 820 305 388, E-mail : pm@anser.gouv.cd, Copie à anser@anser.gouv.cd

6. Les exigences en matière de qualification sont :

A. *Conditions d'Ordre administratif et légal*

La conformité administrative comprend la présence dans l'offre des documents suivants :

a) Être une entreprise ou un groupement d'entreprises œuvrant dans le secteur de Télécommunications et Nouvelles Technologies de l'Information (en cas de groupement, joindre impérativement l'acte de groupement d'entreprises solidaires avec un chef de fil désigné) ;
b) Joindre à l'offre les statuts de l'entreprise (objet conforme à la spécification du marché) dûment notariés.
c) Fournir une attestation valant Quitus Fiscal en cours de validité assorti des preuves des déclarations et paiement de l'IPB, de la TVA et de l'IPR pour les six derniers mois ;
d) Avoir un agrément du Ministère de Poste et Télécommunication en cours de validité pour les entreprises œuvrant en RDC (ou la preuve de paiement de la taxe d'agrément) ;
e) Joindre à l'offre une copie du registre du commerce et du crédit mobilier (RCCM) et du numéro impôt ;
f) Joindre à l'offre l'attestation d'affiliation à la CNSS accompagnée de l'attestation de régularité de cotisation au CNSS pour les trois derniers mois précédant la date limite de dépôt des offres ;
g) Joindre à l'offre la version harmonisée de l'Identification Nationale conformément à l'arrêté ministériel n°011/CAB.IN/ECONAT/ABM.CITY/2020 du 02 juillet 2020 fixant la nomenclature des activités économiques et les modalités de codification du numéro d'identification nationale ;

h) L'habilitation de signature ;

i) La note de perception émise par la DGRAD et la preuve de paiement du DAO.

B. ***Conditions d'Ordre financier***

j) Avoir réalisé, au cours de trois (3) dernières années, un chiffre d'affaires annuel moyen équivalent au moins une (1) fois le montant de l'offre ;

k) Fournir une attestation bancaire ou une promesse d'accès à des facilités de crédit d'un montant équivalant à au moins 10000 USD (dix mille dollars américains) ;

La trésorerie propre de l'entreprise ne sera pas prise en compte ;

l) Joindre à l'offre les états financiers de trois dernières années (2025, 2024 et 2023) dument certifiés par un expert-comptable agrée par l'Ordre National des Experts Comptables.

m) Le certificat de non faillite ou l'attestation d'absence des procédures collectives ;

C. ***Conditions d'ordres techniques :***

n) Fournir au moins deux (02) références satisfaisantes au cours de cinq (5) dernières années dans la fourniture de la connexion internet de nature et de complexité comparables.
Les références présentées doivent au minimum comporter les renseignements de base suivants : client, nom du projet et brève description, emplacement du projet, enveloppe financière, durée du projet, dates de début de fin d'exécution, certificat de bonne exécution des services, procès-verbal de réception définitive des services fournis **ou tout autre document attestant la réalisation effective et satisfaisante des services de connexion internet**.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet en formulant une demande écrite à l'adresse mentionnée ci-haut. Le dossier d'Appel d'offres sera remis contre un montant non remboursable de **400 USD (Quatre cent dollars des Etats Unis).**

Le paiement s'effectue à la banque moyennant la note de perception établi par la DGRAD indiquant les cordonnées y relatif.

Le Dossier d'Appel d'Offres sera soit remis des mains à mains ou envoyé aux soumissionnaires, contre dépôt de preuve de paiement au secrétariat de permanent de la cellule de gestion des projets et marchés publics à l'adresse susmentionnée.

8. Les offres devront être soumises à l'adresse sus indiquée au plus tard le jeudi **18/12/2026 à 14h30'**, heures locales (TU + 1). Les offres remises en retard ne seront pas traitées. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des candidats présents à l'adresse susmentionnée, le jeudi **18/12/2026 à 15h00'**, heures locales (TU + 1).

Les offres doivent comprendre une garantie d'offre d'un montant de **dollars américains Quatre mille (4 000 USD). Elle demeure valide 30 jours après expiration des offres**.

Les garanties de l'offre demeurent valides 30 jours après expiration des offres.

Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **90 jours (Nonante jours)** à compter de la date limite de soumission.

Fait à Kinshasa, le 18 novembre 2026

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES

Cyprien MUSIMAR NDELE